

Baccalauréat en droit

Téléphone : 514 987-3000 #3948
Courriel : bac.droit@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
7308	Baccalauréat en droit	Bachelier en droit, LL.B.	98

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif socio-économique la formation de juristes qui seront préoccupés de justice sociale et qui, à cette fin, pourront intervenir largement (recherche-action, enseignement, organisation, consultation, contentieux) à la défense et à la promotion des droits des personnes et des groupes (les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les syndicats, les comités de citoyens ou autres groupes apparentés qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel et communautaire) et ce, partout où le droit est en cause et particulièrement dans les domaines qui concernent les conditions de vie et de travail des personnes.

À cette fin, le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. L'acquisition par l'étudiant d'une connaissance des concepts, des règles et des principes fondamentaux du droit qui lui assure une bonne formation générale et une connaissance particulière de secteurs d'interventions privilégiés par l'objectif socio-économique du programme. L'étudiant doit être capable de bien repérer les règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse;
2. Le développement chez l'étudiant d'une capacité d'analyse critique du droit. L'étudiant doit être capable de questionner les règles de droit, d'en percevoir les dimensions historiques, politiques et socio-économiques et d'en comprendre les fondements et les fonctions dans la société;
3. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques qui lui permettront d'utiliser adéquatement le droit dans le traitement de problèmes concrets. L'étudiant doit être capable de bien qualifier juridiquement les problèmes qui lui sont posés, d'identifier les règles de droit applicables, d'en mesurer l'impact en regard des intérêts en jeu et des résultats désirés, de proposer des solutions appropriées, de structurer une argumentation qui les sous-tende et d'en faire l'exposé de façon écrite et orale.

Pour atteindre ces objectifs, le programme utilise une pédagogie qui repose sur des activités où l'étudiant est amené à jouer un rôle très actif dans sa formation (lectures préparatoires aux cours, questions et discussions pendant les cours ou en ateliers d'encadrement, travaux de cas pratiques et d'analyses jurisprudentielles, activités cliniques et de recherche) et il privilégie le travail d'équipe comme mode d'apprentissage.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 120

Hiver : 50 (bases DEC et Études universitaires seulement).

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver pour les bases DEC et Études universitaires.

Admission au trimestre d'automne seulement pour les bases Expérience et Études hors Québec.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Méthode et critères de sélection - Base DEC

Sélection : 100 %

- Cote de rendement (Cote R)

Base expérience

Le nombre de places réservées aux candidats de cette base est fixé à 8 lorsque l'attribution au prorata de la base d'admission n'accorde pas au moins 8 places aux candidats en provenance de cette base.

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins 2 ans un poste ou une fonction rémunéré ou non dans l'une ou l'autre des sphères d'activités suivantes :

- défense et promotion des droits des personnes ou des groupes visés par les objectifs du programme,
- travail périphérique à l'exercice des professions juridiques, à l'administration de la justice; à titre de technicien juridique ou autrement,
- administration et application des lois, réforme législative ou réglementaire au sein d'un organisme du secteur public ou

parapublic,

- à titre de membre élu d'une assemblée législative ou d'un conseil municipal ou encore à titre d'administrateur d'une entité de droit public, et être en mesure d'en faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base expérience

Présélection : 100 %

- Test de scolapitudes : 50 %

- Test de connaissances et de culture générale : 50 %

Un résultat minimal à chacun des tests peut être exigé.

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement de la première étape seront convoqués à la deuxième étape.

Sélection : 100 %

- Entrevue : 75%

- Test de scolapitudes et test de connaissance et de culture générale : 25%

Le seuil de réussite à l'entrevue est fixé à 75%. Un candidat qui n'obtient pas 75% à l'entrevue ne peut être admis au programme, et ce, peu importe les résultats qu'il a obtenus au test de scolapitudes et au test de connaissance et de culture générale.

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, chacun ayant une importance égale, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

Base expérience pour l'admission des candidats autochtones

Les Inuits et les membres des Premières Nations peuvent demander que leur candidature soit considérée dans cette catégorie particulière.

- Places disponibles (en sus du contingent) : 4
- Admission au trimestre d'automne seulement.

Pour se prévaloir de cette catégorie, le candidat doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

Admission des candidats autochtones

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins l'équivalent de 2 ans une fonction ou un poste, rémunéré ou non, dans l'une ou l'autre des sphères d'activités suivantes :

- défense et promotion des droits des personnes ou des groupes visés par les objectifs du programme,
- travail périphérique à l'exercice des professions juridiques, à l'administration de la justice; à titre de technicien juridique ou autrement,
- administration et application des lois, réforme législative ou réglementaire au sein d'un organisme du secteur public ou parapublic,
- à titre de membre élu d'une assemblée législative ou d'un conseil municipal ou encore à titre d'administrateur d'une entité de droit public,
- expérience au sein d'un conseil de bande ou implication auprès d'une organisation desservant une ou des communautés autochtones.

Le candidat, doit être en mesure de fournir des attestations écrites confirmant cette expérience au moment du dépôt de la demande d'admission.

Le candidat devra soumettre les documents suivants :

- Une preuve de diplomation d'études secondaires.
- Un texte rédigé par le candidat, d'un maximum de trois (3) pages (interligne simple, caractères 12 points) qui présente : 1) son lien avec sa communauté autochtone d'appartenance ou à sa nation et son engagement envers celle-ci, 2) ses expériences d'implication sociale ou professionnelle et 3) les raisons pour lesquelles il veut poursuivre des études en droit.
- Des attestations de l'équivalent de deux (2) ans d'expérience. Les attestations devraient contenir l'information suivante : le nom de l'organisation, de l'association ou de l'employeur; la nature des activités de l'organisation, du service ou de l'entreprise; le type de travail exécuté et le titre précis de la fonction ou du poste occupé; la durée des fonctions ou des emplois occupés; le nombre d'heures travaillées par semaine; la nature des activités du candidat et ses tâches les plus importantes. Les attestations d'expérience doivent, dans la mesure du possible, être fournies sur une feuille en-tête, et doivent être signées par le ou la responsable de l'organisation ou de l'association, ou par l'employeur, selon le cas.
- Un curriculum vitae. Le curriculum vitae ne peut pas remplacer les attestations écrites d'expérience.
- Deux lettres de recommandation de personnes qui peuvent témoigner de la motivation et de l'expérience du candidat. Ces lettres peuvent provenir de personnes autres que celles qui ont signé les attestations d'expérience.

Sélection :

- Dossier : 50%
- Entrevue : 50%

Les dossiers d'admission doivent être envoyés à l'adresse suivante :

À l'attention de madame Arlette Gagnon
Programme de Baccalauréat en droit
Département des sciences juridiques
Université du Québec à Montréal
Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2030
Case postale 8888, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

Du soutien pour la préparation du dossier de candidature ainsi que pour toute demande d'information supplémentaire est disponible. Pour toute information, veuillez communiquer avec :

bac.droit@uqam.ca

514 987-3623

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base universitaire

Présélection : 100 %

- Dossier académique

Calculé selon le scénario le plus avantageux pour le candidat parmi les suivants, soit :

- sur l'ensemble des études universitaires suivies;
- sur les cours suivis dans le cadre d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat ou l'équivalent, si ce diplôme a été obtenu au moment du dépôt de la demande d'admission;
- sur les cours suivis dans le cadre d'un diplôme universitaire de premier cycle (mineure, certificat, majeure ou baccalauréat) ou l'équivalent, si celui-ci a été obtenu au cours des trois dernières années.

Ce dernier scénario ne permet toutefois pas de prendre en considération un diplôme comprenant en majorité des cours suivis à l'origine dans le cadre d'un autre programme de premier cycle comportant plus de crédits.

Dans tous les cas, pour chacun des scénarios disponibles, chacun des cours inscrits au programme du candidat contribue au calcul de la moyenne cumulative, ce qui inclut, le cas échéant, les cours de niveau universitaire non contributives à la moyenne cumulative (p. ex., à l'UQAM la notation H); malgré ce qui précède, les cours dont la notation utilisée n'a pas de valeur chiffrée définie au barème de notation (p. ex., à l'UQAM, les notations S et K) ne contribuent jamais au calcul de la moyenne cumulative.

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au classement de la présélection sont convoqués à la sélection.

Sélection : 100 %

- Dossier académique (25 %)
- Entrevue (75 %)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, chacun ayant une importance égale, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

Base études hors Québec

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.
Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthode et critères de sélection - Base études hors Québec

- Sélection : 100 %**
- Dossier académique

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les 17 cours suivants (53 crédits) :

Série 2000

- JUR2509 Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique (4 cr.)
- JUR2514 Théorie générale des obligations
- JUR2515 Droit constitutionnel
- JUR2521 Droit des personnes et de la famille (4 cr.)
- JUR2525 Droit social
- JUR2530 Droit administratif
- JUR2535 Droit pénal
- JUR2541 Droit des affaires
- JUR2546 Droit judiciaire I
- JUR2561 Droit de la responsabilité civile

Série 3000

- JUR3501 Droit international public
 - JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail
 - JUR3516 Méthodologie de la recherche juridique
 - JUR3525 Droit de la preuve civile et administrative
 - JUR3535 Approfondissement du droit des obligations
- Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Série 4000

- JUR4505 Interprétation des lois

JUR4521 Droits et libertés de la personne

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Série : approche critique et multidisciplinaire

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

- CIN5000 Sciences de la santé et droit
- ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
- HIS4501 Histoire du droit québécois et canadien
- JUR4515 Théorie et fondements du droit
- JUR6005 Philosophie du droit
ou
- PHI5059 Philosophie du droit
- POL1000 Problèmes politiques contemporains
- POL1400 Introduction aux relations internationales
- POL4470 Introduction à l'économie politique des relations internationales
- POL5832 Politiques sociales
- SCO1250 Introduction aux sciences comptables
- SOC2204 Sociologie du droit
- SOC2301 Sociétés actuelles et mondialisation
- SOC3351 Sociologie du travail

Module de langues

L'étudiant peut suivre de un à quatre cours de langue en conformité avec les exigences et les procédures de l'École de langues ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

33 crédits choisis de la façon suivante (33 crédits) :

De zéro à neuf crédits de cours choisis parmi les suivants :

Série : approche pratique, clinique et intervention socio-juridique :

- FPD5000 Activité de simulation des Nations Unies
- FPD5010 Clinique de droit international des droits de la personne 1
- FPD5011 Clinique de droit international des droits de la personne 2
- JUM4522 Stage I
- JUM4523 Stage II
- JUM4529 Approches cliniques du droit : pratique et théorie
- JUM452X Activités juridiques appliquées
- JUM4530 Tribunal-école
- JUR4536 Administration de la justice et gestion des conflits
- JUR4542 Promotion des droits et défense de l'intérêt public
- JUR4547 Résolution des conflits
- JUR4548 Concours interuniversitaire (6 cr.)

Note : Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires. Le JUM4529 n'est pas assujéti à cette règle, mais la réussite du JUR2509 est un préalable obligatoire. Pour s'inscrire à des cours de cette série, les étudiants doivent avoir reçu préalablement l'autorisation de la direction du programme. Les étudiants peuvent exceptionnellement suivre plus de neuf crédits de cette série avec l'autorisation de la direction du programme.

De 24 à 33 crédits choisis parmi les suivants, dont au moins neuf crédits choisis dans l'ensemble des modules - Enjeux socio-juridiques, Droit social et du travail, Droit international, droit comparé et cultures juridiques

Le nombre de crédits à suivre peut être réduit à 21 si la direction du programme autorise plus que neuf crédits de la série «Approche pratique, clinique et intervention socio-juridique».

Module Droit public : État, gouvernance et intérêt public

- JUR5505 Contentieux administratif
- JUR5512 Droit de l'information
- JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale
- JUR5520 Droit fiscal
- JUR5525 Droit judiciaire pénal
- JUR5531 Droit des délits et des peines
- JUR5620 Droit constitutionnel avancé

Module Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise

JUR3225	Droit des assurances de personnes
JUR5540	Droit des biens et de la propriété
JUR5547	Droit des contrats
JUR5551	Droit des rapports pécuniaires familiaux
JUR5552	Droit des successions et des fiducies
JUR5556	Droit judiciaire II
JUR5560	Droit des compagnies
JUR5565	Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise
JUR5572	Priorités, hypothèques et publicité des droits
JUR5573	Droit de la faillite et de l'insolvabilité
JUR5575	Droit international privé

Module Enjeux socio-juridiques

JUR6521	Droit des enfants et de la protection de la jeunesse
JUR6525	Droit des femmes
JUR6530	Droit carcéral
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR6540	Droit des autochtones
JUR6545	Droit du logement
JUR6550	Droit de l'environnement
JUR6555	Droit de la consommation
JUR6560	Droit de la santé
JUR6565	Droit de l'informatique
JUR6595	Droit de la propriété intellectuelle
JUR6640	Droit des professions
JUR6645	Droit des personnes et biotechnologies

Module Droit social et du travail

JUR6516	Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6575	Arbitrage de griefs
JUR6580	Droit des rapports individuels de travail
JUR6592	Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
JUR6615	Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6640	Droit des professions

Module Droit international, droit comparé et cultures juridiques

JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5610	Droit du commerce international
JUR5615	Introduction à la Common Law
JUR6603	Droit international économique
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR665X	Actualités du droit
JUR6650	La personne et le droit international
JUR6660	Droit de l'intégration européenne

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours ressortant des modules qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

1. Cheminement académique : Les règlements pédagogiques particuliers seront disponibles aux étudiants au début du trimestre.
2. Travail d'équipe : Pour les fins de réalisation des travaux d'équipe, une équipe est un groupe constitué de deux à quatre étudiants maximum inscrits au même groupe-cours.
3. Durée maximale des études : La durée des études prévues pour l'obtention du baccalauréat en droit de l'UQAM ne peut excéder six années.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'obtention du baccalauréat, l'étudiant qui veut être admis à la pratique du droit à titre d'avocat ou de notaire doit satisfaire soit aux exigences du Barreau du Québec, notamment réussir le programme de formation professionnelle de l'École du Barreau, soit aux exigences de la Chambre des notaires du Québec, notamment compléter des études

universitaires de deuxième cycle (un an d'études) en droit notarial. Compte tenu de la nature des études en droit, une connaissance fonctionnelle de l'anglais est recommandée et les étudiants doivent s'attendre à devoir lire des textes en anglais.

DESCRIPTION DES COURS**CIN5000 Sciences de la santé et droit**

Ce cours vise à initier les étudiants ayant une formation juridique de base aux principes et méthodes des sciences de la santé, dans le but de leur permettre de comprendre l'usage qui peut être fait des données scientifiques dans un contexte juridique. Le cours comprendra une présentation sur les différents types de témoins experts appelés à témoigner dans le domaine des sciences de la santé environnementale, et sera utile aux personnes qui s'intéressent au droit de la santé, au droit de l'environnement, au droit de la santé au travail, au droit de la responsabilité civile, au droit de l'indemnisation, au droit administratif, au droit international, au droit de la preuve et aux droits et libertés de la personne. Le cours présentera les principes de base permettant de comprendre les champs respectifs des différentes disciplines (ergonomie, toxicologie, biomécanique, médecine, épidémiologie, physiologie, psychologie et neuropsychologie). Il examinera le rôle des scientifiques dans l'élaboration des normes juridiques et dans le contexte de l'adjudication. Plusieurs notions de base méthodologiques seront traitées: la méthode scientifique, la statistique, la littérature scientifique, etc. Une équipe multidisciplinaire offrira ce cours afin de permettre une compréhension multidimensionnelle des problématiques traitées.

ECO1055 Éléments d'économie contemporaine

Ce cours a pour objectif général de sensibiliser les étudiants aux grandes questions économiques contemporaines. À la suite de ce cours, les étudiants devraient être en mesure d'utiliser différentes sources d'information, dont les données statistiques; d'évaluer les enjeux en présence; de faire un travail montrant leur capacité d'analyse et de rédaction. Pour réaliser ces objectifs, on présentera d'abord les grands courants de la pensée économique, en particulier le libéralisme dominant, et les principales sources d'information économique; le rôle de l'État à travers la politique budgétaire et la politique monétaire, la comptabilité nationale; l'inflation et le chômage, les transformations du marché du travail, les mesures de la population, l'emploi et de l'évolution des prix; la mondialisation, les marchés financiers et les crises financières des années 90; les accords et les institutions économiques internationales; le commerce international, la balance des paiements et le fonds des changes; les pays en développement.

FPD5000 Activité de simulation des Nations Unies

Activité qui vise la préparation et la participation des étudiants à la conférence du «National Model United Nations» (NMUN) qui se déroule au printemps de chaque année à New York. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique des travaux des Nations Unies. L'activité comprend une série de conférences, cours, ateliers préparatoires soumis à un processus régulier d'évaluation de même que la participation active sur les lieux mêmes de l'édifice des Nations Unies dans le cadre des travaux et représentations pratiques.

Conditions d'accès

Aux fins de l'inscription à l'activité ouverte au trimestre d'hiver, les étudiants doivent s'inscrire dans le processus de sélection de l'automne et participer aux rencontres préliminaires et activités préparatoires; Avoir complété au moins 45 crédits dans le programme à la fin du trimestre d'automne; Et obtenir l'autorisation de la direction du programme d'études.

Préalables académiques

POL4411 Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées ou POL4412 Les organisations internationales, l'ONU et ses institutions spécialisées; JUR1042 Introduction au droit des relations internationales ou JUR3503 Droit international public

FPD5010 Clinique de droit international des droits de la personne

1

Introduction aux cliniques de droit international des droits de la personne, leurs nature, pertinence et fonctionnement de même qu'aux méthodes, normes et procédures relatives à la pratique du droit international des droits de la personne. Sous la supervision immédiate des enseignants, les équipes d'étudiants participent à de véritables dossiers de protection des droits humains, en collaboration avec des organisations non gouvernementales dans le cadre de partenariats établis avec celles-ci. Aussi, selon les dossiers, les étudiants pourront être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits de la personne dans des contextes factuels ou quant à des thématiques précises, à rédiger et à présenter des rapports ou des projets d'opinions juridiques, de plaintes, de mémoires ou autres procédures, à contribuer au renforcement des capacités des défenseurs des droits humains, etc. Les étudiants participent au développement institutionnel de la clinique, entre autres en documentant les demandes d'information des partenaires potentiels, en collaborant à la constitution d'une base de données ou au développement du site Internet de la clinique.

Conditions d'accès

Avoir complété un cours en droit international public ou en droit international des droits de la personne; Avoir accumulé le nombre de crédits requis pour être admissible à un stage dans leur programme respectif; Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalables académiques

JUR3501 Droit international public ou JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6650 La personne et le droit international

FPD5011 Clinique de droit international des droits de la personne 2

Ce cours est offert simultanément aux étudiants qui choisissent de parfaire leur acquisition de compétences particulières en poursuivant les travaux ou les dossiers amorcés lors de leur passage au cours Clinique de droit international des droits de la personne 1 et aux étudiants désireux de s'initier aux compétences cliniques de la pratique en droit international des droits de la personne. Sous la supervision immédiate des enseignants, les équipes d'étudiants participent à de véritables dossiers de protection des droits humains, en collaboration avec des organisations non gouvernementales dans le cadre de partenariats établis avec celles-ci. Aussi, selon les dossiers, les étudiants pourront être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits de la personne dans des contextes factuels ou quant à des thématiques précises, à rédiger et à présenter des rapports ou des projets d'opinions juridiques, de plaintes, de mémoires ou autres procédures, à contribuer au renforcement des capacités des défenseurs des droits humains, etc. Les étudiants participent au développement institutionnel de la clinique, entre autres en documentant les demandes d'information des partenaires potentiels, en collaborant à la constitution d'une base de données ou au développement du site Internet de la clinique.

Conditions d'accès

Avoir complété un cours en droit international public ou en droit international des droits de la personne; Avoir accumulé le nombre de crédits requis pour être admissible à un stage dans leur programme respectif; Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalables académiques

JUR3501 Droit international public ou JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6650 La personne et le droit international

HIS4501 Histoire du droit québécois et canadien

Ce cours présente une perspective historique d'ensemble du système juridique canadien et québécois, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. L'accent est mis sur la genèse et les transformations du droit entendu comme système normatif mais aussi comme appareil institutionnel et phénomène culturel d'une société, voire d'une

civilisation (occidentale). Cette histoire porte donc sur des composantes comme : les principes constitutionnels de l'ordre politique canadien, les sources et les différentes branches du droit, les rouages de l'appareil juridique, les gens de loi ou la culture du droit. Une place particulière est également accordée à la question de l'impact du droit sur la société québécoise et canadienne, pour des questions touchant à la citoyenneté, à la justice sociale, aux règles du jeu économique, à la diversité culturelle, etc. Seront privilégiées trois problématiques incontournables de l'histoire du droit au Québec et au Canada : 1) l'origine européenne des institutions juridiques; 2) la cohabitation des deux grandes traditions que sont le droit civil et le common law; 3) les mutations que connaît l'ordre juridique à partir du XVIII^e siècle, au gré de l'affirmation successive de l'État libéral puis de l'État providence.

JUM4522 Stage I

Insertion structurée et supervisée dans un milieu de pratique juridique pendant vingt-deux jours. Initiation de l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste et d'amorcer une réflexion critique sur le rôle et les limites de l'intervention juridique. Le stage s'effectue dans un milieu de pratique déterminé avec le professeur responsable de la coordination des stages à partir de la banque de lieux de stages du programme. Il comporte la participation à des ateliers et la rédaction d'un rapport final.

JUM4523 Stage II

Insertion structurée et supervisée dans un milieu de pratique juridique pendant vingt-deux jours. Initiation de l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste et d'amorcer une réflexion critique sur le rôle et les limites de l'intervention juridique. Le stage s'effectue dans un milieu de pratique déterminé avec le professeur responsable de la coordination des stages à partir de la banque de lieux de stages du programme. Il comporte la participation à des ateliers et la rédaction d'un rapport final.

JUM4529 Approches cliniques du droit : pratique et théorie

Objectifs

L'objectif de ce cours est de préparer adéquatement les étudiants à participer à des activités de nature clinique, soit une intervention auprès de personnes à faible revenu aux prises avec des problèmes juridiques et ayant besoin d'informations sur leurs droits et recours. Il s'agit d'aider les étudiants à développer les habiletés juridiques et organisationnelles qui leur permettront éventuellement d'être autonomes et de participer à des activités étudiantes de nature clinique juridique. Ce cours vise donc à fournir aux étudiants les outils nécessaires à cette fin.

Sommaire du contenu

Les cadres théorique et pratique nécessaires à la réalisation d'entrevues avec des personnes en situation de difficulté, y compris la structure de l'entrevue et les techniques de communication : mise en situation pratique et évaluation individuelle. - La nature des recours, délais et règles de prescription en matière civile et administrative ainsi que les règles de preuve en matière civile et administrative : études de cas et exercices pratiques. - Les méthodes de recherche liées à la résolution de problèmes juridiques concrets : mise en situation concrète à l'aide de dossiers. Les règles déontologiques à respecter : cas pratiques. - Les règles de rédaction d'une note de service : exercices de rédaction. L'organisation et la structure des organisations à but non lucratif et les règles de responsabilité juridique applicables : exercices de gestion de groupe et d'une assemblée délibérante. - Les conditions d'accès à l'aide juridique et à la Cours des petites créances. - La Loi sur le Barreau et la Loi sur le Notariat, les limites du rôle de consultant. - La gestion administrative des dossiers (e.g. la confidentialité) et d'un bureau de la nature d'une clinique juridique

Conditions d'accès

Les étudiants peuvent s'inscrire à ce cours moyennant la réussite du cours JUR2509. Pour s'inscrire les étudiants doivent avoir reçu préalablement l'autorisation de la Direction du programme. Les

étudiants peuvent exceptionnellement être autorisés à suivre plus de neuf crédits avec l'autorisation de la direction du programme.

Préalables académiques

JUR2509 Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique

JUM452X Activités juridiques appliquées

Développement des connaissances, habiletés et aptitudes requises par le travail de recherche et d'analyse juridique appliquées à l'élaboration de dossiers spécifiques. Participation structurée et supervisée à des activités juridiques appliquées telles que le programme Pro Bono, le programme Innocence et autres. Implication directe de l'étudiant dans des dossiers concernant des questions de nature juridique soulevées par des groupes communautaires ou des ONG québécoises ou canadiennes. Collaboration spéciale au travail d'un avocat ou d'une avocate ayant accepté le mandat d'étudier le dossier pénal d'une personne aux fins de faire valoir son innocence. Participation à diverses activités préparatoires à la conception et à l'exécution de dossiers judiciairisés.

Conditions d'accès

Avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires

Préalables académiques

JUR3511 Droit judiciaire I

JUM4530 Tribunal-école

Ateliers sur la représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs. Exercices pratiques visant à développer certaines habiletés en matière de représentation: préparation du dossier, techniques d'interrogatoire, plaidoiries écrite et orale, etc.

Préalables académiques

JUR2545 Droit judiciaire I

JUR2509 Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique

Ce cours vise l'introduction des étudiants aux concepts essentiels à la compréhension et à l'étude du droit, aux fondements théoriques du droit et à l'analyse critique du droit, aux processus législatifs et aux systèmes juridictionnels, aux différents types de raisonnements juridiques, ainsi que le développement des habiletés de recherche, de raisonnement et de rédaction juridiques. - Conceptions et définitions du droit, de l'État de droit et de la justice, notamment la justice sociale et la justice participative. - Éléments fondamentaux d'histoire du droit en Occident, au Canada et au Québec. - Sources du droit. - Caractéristiques des traditions civiliste et de la Common Law. - Genèse et évolution des domaines du droit. - Processus législatifs canadien et québécois, repérage, mise à jour et analyse de la jurisprudence. - Notions des règles d'interprétation des lois. - Qualification, raisonnements et argumentation juridiques. - Introduction aux théories du droit, aux grands courants d'analyse critique du droit et aux approches disciplinaires. - Stratégies de recherche documentaire et techniques d'interrogation des bases de données spécialisées en droit. - Formes de discours et de production intellectuelle sur le droit. - Initiation à la rédaction juridique. - Règles formelles de références juridiques.

Conditions d'accès

Cours ouvert aux étudiants de premier cycle en droit.

JUR2514 Théorie générale des obligations

Origine et évolution du droit des obligations. Sources des obligations: le contrat (nature, formation, effets), la gestion d'affaires, la réception de l'indu, l'enrichissement sans cause. Modalités simples et complexes des obligations.

Conditions d'accès

Cours ouvert aux étudiants de premier cycle au baccalauréat en droit.

JUR2515 Droit constitutionnel

L'objectif de ce cours est la compréhension des grands principes du droit constitutionnel canadien, dans une perspective à la fois de théorie

et de pratique du droit. Sources et évolution du droit constitutionnel canadien. L'organisation et le fonctionnement de l'État: le parlementarisme, la souveraineté parlementaire, le principe de primauté du droit et la séparation des pouvoirs. Le fédéralisme et le partage des compétences. La position constitutionnelle des garanties relatives aux libertés publiques et aux droits fondamentaux ainsi que celles des chartes et des droits. Les procédures d'amendement de la constitution. Le procès constitutionnel.

JUR2521 Droit des personnes et de la famille

Ce cours vise l'acquisition par l'étudiant de connaissances de base et des éléments de réflexion en droit des personnes et de la famille en vue de la recherche et la pratique du droit. Droit des personnes: étude des notions fondamentales relatives à l'existence, l'identification et les attributs de la personne. Le point de départ de la personnalité civile, le nom, le domicile, la disparition. L'état des personnes. Les droits civils fondamentaux. Droit de la famille: étude des dispositions relatives à la vie conjugale et à la famille en les situant dans leur contexte historique et social. Le mariage. L'union de fait. La filiation biologique et adoptive. Les effets du mariage et de la filiation. La séparation et le divorce. Les procédures en droit familial.

JUR2525 Droit social

Ce cours vise à initier l'étudiant à la théorie, la pratique et la critique du droit social. Origine et évolution du droit de la sécurité sociale québécoise et canadienne, de la transition des rapports privés d'entraide à la formation des programmes d'assurance et d'assistance sociales. L'étude et l'analyse des fonctions de la législation sociale, de l'aide juridique et de l'utilisation du droit comme outil de changement social.

JUR2530 Droit administratif

Ce cours vise à initier l'étudiant aux origines, aux fondements et aux sources du droit administratif, selon ce que requiert la formation de juristes. Origines, fondements et sources du droit administratif. Structures administratives et organisation de l'Administration fédérale et de l'Administration publique au Québec. Statut juridique de la Fonction publique et des institutions administratives. Administrés et usagers de services public. Bases constitutionnelles du droit administratif: portée des privilèges et immunités de la Couronne en droit administratif, constitutionnalisation du droit administratif. Fonctions administratives et pouvoir discrétionnaire. Actes réglementaires et actes internes. Régime juridique du permis. Contrats administratifs. Domaine public. Règles budgétaires et gestion des finances publiques.

Préalables académiques

JUR2515 Droit constitutionnel

JUR2535 Droit pénal

Le cours vise l'acquisition des méthodes et des connaissances de base du droit pénal substantif et le développement du raisonnement juridique appliqué à la détermination de la responsabilité pénale. Sources, contenu et évolution du droit pénal canadien. Les concepts de prohibition, culpabilité et responsabilité en droit pénal. La structure et les éléments constitutifs de l'infraction pénale. Les principes de la responsabilité pénale: capacité pénale, modalités de commission de l'infraction et participation criminelle, moyens de défense et facteurs d'atténuation de la responsabilité pénale.

JUR2541 Droit des affaires

Ce cours a pour objectif l'étude de l'origine, du contenu et des sources du droit des affaires. Les modes de structure de l'entreprise: propriétaire unique, société, association non personifiée, compagnie et coopérative. Les effets de commerce. Les financements de l'entreprise. La vente de l'entreprise. La faillite, l'insolvabilité et la dissolution de l'entreprise.

JUR2546 Droit judiciaire I

Sommaire du contenu

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise des notions fondamentales utiles à la formulation et au traitement d'une demande en justice en première instance. Il vise aussi à fournir les

enseignements nécessaires à la compréhension du fonctionnement des modes privés de prévention et de règlement des différends (MPPRD) et des enjeux soulevés par la justice participative et les MPPRD. Les thèmes suivants seront notamment abordés : le cadre général de la procédure civile et ses principes directeurs, les MPPRD, les étapes de la procédure en matière contentieuse (de l'introduction de la demande en justice au jugement), les petites créances, l'action collective et les frais de justice. L'étudiant sera aussi introduit aux techniques de base en matière de rédaction de procédures.

JUR2561 Droit de la responsabilité civile

Sources et évolution des fondements du régime de la responsabilité civile. Conditions de mise en oeuvre, cas d'exonération et partage de responsabilité. Notions de risque, de faute, de lien de causalité, de préjudice. Caractéristiques des régimes privés et publics d'indemnisation. Responsabilité extracontractuelle de l'État. Typologie des préjudices. Modalités d'établissement des indemnités. Assurances de dommages: biens et responsabilités.

Préalables académiques

JUR2514 Théorie générale des obligations

JUR3225 Droit des assurances de personnes

Introduction au droit québécois et notions de base de droit civil: régimes matrimoniaux, successions légales et testamentaires, contrats commerciaux. Sources et nature du droit des assurances. Les assurances de personnes: formation et exécution du contrat, désignation de bénéficiaires, cession et gage de l'assurance, assurances contre la maladie et les accidents, assurances collectives. Examen et interprétation de contrats. Législation concernant la protection du consommateur. Lois et règlements fédéraux et provinciaux régissant le commerce de l'assurance de personnes.

JUR3501 Droit international public

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la nature et l'évolution historique du droit international public. Il a pour objectif de confronter les étudiants à la portée juridique des règles du droit international et au cadre juridique régissant les mécanismes internationaux. Les sources du droit international: les traités, la coutume, les sources subsidiaires. Les sujets de droit international: les États, les éléments constituts de l'État, ses compétences et sa responsabilité au plan international; les organisations internationales; les individus comme sujets de droit international. Les conflits internationaux et leur mode de solution: les modes de règlements pacifiques et non pacifiques, le règlement des conflits dans le cadre de l'ONU.

JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du contenu, de l'évolution et des fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail, et de la pratique s'y rattachant. Contenu, évolution et fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail. Étude des dispositions du Code québécois et du Code canadien du travail: la syndicalisation, la négociation collective, les pratiques déloyales, le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.

JUR3516 Méthodologie de la recherche juridique

Typologie de la recherche en droit. Domaines, problématiques émergentes et modalités de la recherche en droit ou sur le droit. Théories, méthodes, procédés, techniques de production de la recherche spécifiques aux différents types de recherche notamment : revue de littérature, prospection du sujet, problématique, plan de travail et plan de rédaction, rédaction. Approfondissement des règles formelles de présentation des textes juridiques et des règles spécifiques à certains types de recherche. Modalités de publication et de diffusion de la recherche. Réalisation d'un travail de recherche en équipe de recherche. Le travail peut consister en une dissertation juridique relativement à une question donnée, une recherche sur les fondements du droit ou une proposition de réforme du droit. Il peut prendre la forme d'une participation à un concours de dissertation juridique, d'un article, d'un mémoire à une commission parlementaire ou à tout autre organisme ou entité. Production d'un texte d'environ vingt-cinq pages.

Présentation orale de la recherche.

JUR3525 Droit de la preuve civile et administrative

Ce cours vise à initier l'étudiant aux notions générales sur les systèmes de preuve. Notions générales sur les systèmes de preuve. Principes et règles de la preuve civile: l'objet et le fardeau de la preuve, les moyens de preuve et leur recevabilité, les sanctions des règles de preuve. Les principales règles régissant l'administration de la preuve à l'enquête judiciaire et hors de l'enquête. Les règles de preuve devant les tribunaux administratifs.

Préalables académiques

JUR2545 Droit judiciaire I

JUR3535 Approfondissement du droit des obligations

Ce cours vise l'approfondissement de l'étude du droit des obligations au moyen d'une approche pratique, faisant référence au besoin à la procédure civile, dans la triple perspective de l'exécution de l'obligation, de la mise en oeuvre du droit à l'exécution de l'obligation et de la protection de ce droit (mesures conservatoires, action oblique, action en inopposabilité). Transmission et mutations de l'obligation. Extinction des obligations. Restitution des prestations. Prescription extinctive.

Préalables académiques

JUR2514 Théorie générale des obligations ; JUR2545 Droit judiciaire I

JUR4505 Interprétation des lois

Ce cours vise à atteindre des objectifs méthodologiques, des objectifs analytiques et des objectifs critiques, et à familiariser l'étudiant avec des règles et des méthodes d'interprétation des lois. Étude des règles et des méthodes d'interprétation des lois dans une double perspective de compréhension du sens et de la portée des textes législatifs et réglementaires et de leur utilisation comme outils d'argumentation. Analyse du rôle politique rempli par le pouvoir judiciaire à travers l'interprétation des lois.

JUR4515 Théorie et fondements du droit

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'analyse scientifique du droit, comme objet d'étude et ce, par une double démarche. Étude des différentes théories et conceptions de la notion de droit et des fondements et des fonctions du droit. Application à certaines problématiques du droit contemporain: étude de la production et du développement des normes et des systèmes juridiques.

JUR4521 Droits et libertés de la personne

L'objectif du cours est la compréhension des fondements, des concepts et de la classification des droits et libertés de la personne. Fondements, concepts et classification des droits et des libertés de la personne. La protection des droits fondamentaux au Canada et au Québec: historique et étude de la Charte canadienne des droits et libertés, de la Charte québécoise des droits et libertés et des principales lois ayant une incidence en matière de droits et libertés. La protection des droits au niveau international: analyse de la problématique et étude de certains textes internationaux et régionaux tels la déclaration universelle et les Pactes de l'ONU, la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention interaméricaine.

Préalables académiques

JUR2515 Droit constitutionnel; JUR2525 Droit social; JUR2530 Droit administratif; JUR2535 Droit pénal

JUR4536 Administration de la justice et gestion des conflits

Problématiques de l'administration des litiges, de l'accessibilité à la justice, des coûts de la justice, et du déploiement des voies de recours dans les rapports de droit privé et de droit public. Judiciarisation et déjudiciarisation. Notions de justice participative, de justice douce, de modes alternatifs de règlement des litiges, de service public de la justice et de privatisation de la justice. Essor des formes de justice parallèle et réappropriation des modes non juridictionnels par l'État, le système judiciaire et les professionnels du droit. Analyse des réponses données par les systèmes juridiques contemporains à la crise des coûts de la justice. Mutation du rôle et de la fonction judiciaire. Typologie des

modes d'administration de la justice: caractéristiques, avantages et inconvénients associés aux formes juridictionnelles et non juridictionnelles. Rôle des ombudsmans. Rôle et part du droit dans les solutions non juridictionnelles. Régime juridique et modalités de la conciliation, de la négociation, de la médiation, de l'arbitrage. Formalisation d'une entente négociée, notamment par la voie d'une transaction. Analyse de l'évolution des procédés et des expériences d'administration de la justice et de gestion des conflits dans différents contextes, notamment: droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation, droit commercial, droit administratif.

Préalables académiques

JUR2530 Droit administratif ou JUR2545 Droit judiciaire I

JUR4542 Promotion des droits et défense de l'intérêt public

Représentation de l'État, de l'intérêt public et des groupes d'intérêts particuliers. Notion d'intérêt public, d'action d'intérêt public, d'intérêt individuel et collectif. Conflits d'intérêts et éthique de la représentation. Examen des grands courants et de l'évolution contemporaine des mouvements de défense et de revendication de droits et de cas de réforme du droit au Québec, au Canada, ainsi qu'ailleurs dans le monde. Les institutions de réforme du droit. Formes d'activisme juridique et d'actions de réforme du droit. Régime juridique des modalités de participation et d'intervention (lobbyisme, activités de plaider, commissions d'enquête) auprès des assemblées législatives, des gouvernements et des institutions internationales. Activisme judiciaire: (test case), recours collectif, poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (Strategic Lawsuits Against Public Participation), programmes de contestation judiciaire. Instrumentalisme en matière de législation, de réglementation et de recours aux tribunaux. Éléments de droit des associations et des regroupements de citoyens. Réalisation d'un projet de promotion des droits individuels ou collectifs ou de défense de l'intérêt public.

JUR4547 Résolution des conflits

Théories et techniques afférentes à la conduite d'une négociation ou d'une médiation. Procédures et techniques spécifiques à certains contextes notamment : droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit commercial, droit administratif, droit de la consommation. Interaction des dimensions juridiques et des autres dimensions (notamment sociales, psychologiques, éthiques) dans les processus de résolution de conflits.

JUR4548 Concours interuniversitaire

Préparation d'un mémoire d'appel et plaidoirie du mémoire devant un tribunal-école dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités tels le Tribunal-école Pierre-Basile Mignault en droit civil, la Coupe Gale en droit pénal et constitutionnel, le Concours Charles-Rousseau en droit international, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme. Préparation et conduite d'une négociation ou d'une médiation dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités dont le Concours Jean Pictet en droit international humanitaire, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme.

JUR5505 Contentieux administratif

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le contrôle judiciaire de l'administration publique. Le contrôle judiciaire de l'administration publique. Fondement et sources du pouvoir de contrôle des tribunaux judiciaires. Les conditions d'ouverture du contrôle: l'absence de restrictions et les cas d'ultra-vires. L'exercice du contrôle: analyse des recours à la Cour supérieure et à la Cour fédérale.

Préalables académiques

JUR2530 Droit administratif

JUR5512 Droit de l'information

Problématique de la régulation par l'État des flux d'informations et de renseignements dans l'espace national et international. Modalités juridiques de détention et d'accès à l'information et aux renseignements détenus par les entités de droit public et les particuliers en contexte judiciaire et non-judiciaire. Analyse des fondements des restrictions à

l'accès à l'information et aux renseignements ainsi qu'à la communication ou la diffusion des informations dans l'ordre public et privé : confidentialité, secrets (État, commerciaux), immunités. Respect de la vie privée et de la réputation, droit à l'image et protection des renseignements personnels. Régime juridique de la publication et de la diffusion des informations et des renseignements dans les médias et l'internet. Liberté de presse et libelle de presse. Régime juridique de la diffusion des informations et des renseignements révélés devant les juridictions civiles, administratives, criminelles, pénales ou les commissions d'enquête. Droits fondamentaux. Information et propriété intellectuelle. Actes criminels et infractions relatifs à l'appropriation, à la divulgation, à la communication ou à la diffusion d'informations et de renseignements.

Préalables académiques

JUR2530 Droit administratif

JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les sources et le contexte constitutionnel. Sources et contexte constitutionnel. L'organisation régionale et municipale: le territoire, les corporations municipales, les communautés régionales et urbaines. Le fonctionnement de l'administration et la démocratie locale. Les pouvoirs de l'administration: étude de certains pouvoirs tels ceux en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de police, de fiscalité et contractuelle. Les recours judiciaires propres au droit municipal et régional.

Préalables académiques

JUR2530 Droit administratif

JUR5520 Droit fiscal

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude des principes juridiques de politique fiscale et des formes d'imposition. Principes de politique fiscale et formes d'imposition. Les critères d'assujettissement à l'impôt. Les sources de revenu: revenu d'un emploi, d'une entreprise, d'un bien. L'amortissement fiscal. Le gain ou la perte en capital. L'impôt des particuliers: calcul du revenu imposable et de l'impôt. Notions générales sur l'imposition des corporations.

JUR5525 Droit judiciaire pénal

L'objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant aux notions essentielles de la preuve et de la procédure en matière pénale et criminelle. Le droit de la procédure et de la preuve en matière pénale. La procédure pénale: fonctions et sources du droit de la procédure pénale; l'organisation judiciaire et le concept de juridiction; l'arrestation et la perquisition; la comparution et le plaider; l'enquête préliminaire; les différents modes de procès; l'appel et les brefs de prérogatives en matière pénale. La preuve pénale: fonctions et sources de la preuve pénale; l'objet de la preuve; les modes de preuve et les règles d'admissibilité; le fardeau de la preuve; l'habileté et la contraignabilité à témoigner; l'administration de la preuve.

Préalables académiques

JUR2535 Droit pénal

JUR5531 Droit des délits et des peines

Cours d'approfondissement des connaissances, ce cours vise la maîtrise des différents niveaux de mise en oeuvre de droit pénal de fond et l'analyse critique des politiques pénales. Étude approfondie des caractéristiques et du traitement de certaines infractions choisies dans les secteurs suivants: infractions contre la personne et les biens, conduite automobile, drogues et stupéfiants. L'acquisition des connaissances sur les peines et la détermination de la peine en droit pénal. La structure générale des peines en droit pénal fédéral et québécois. Les principes et les critères de détermination de la peine.

Préalables académiques

JUR2535 Droit pénal

JUR5540 Droit des biens et de la propriété

L'objectif visé à la fin du cours est que l'étudiant ait acquis des connaissances élémentaires dans le domaine du droit des biens et de

la propriété, ainsi qu'une meilleure compréhension des rapports juridiques entre les personnes et le monde des biens qui les entoure. Il devrait en outre être capable de résoudre des problèmes pratiques faisant appel aux connaissances acquises. Enfin, il s'initiera à certains éléments d'une approche historique et critique du droit de la propriété. Analyse des règles juridiques régissant les biens et la propriété. La qualification des biens. Les modes d'acquisition du droit de propriété. Les modalités et les démembrements du droit de propriété. La copropriété. La prescription acquisitive. L'enregistrement des droits réels. Les limites statutaires au droit de propriété tels l'expropriation, les régimes de protection du territoire agricole et des biens culturels.

JUR5547 Droit des contrats

Ce cours vise à développer chez l'étudiant la capacité de déterminer les droits et les obligations des parties à différents types de contrats à partir d'écrits ou de situations simulées ou fictives. Régime juridique des contrats suivants : vente, louage (à l'exception du bail d'un logement), contrat d'entreprise ou de service, mandat, dépôt, prêt, cautionnement, à l'exclusion des autres contrats nommés au Code civil du Québec. Analyse de contrats réels dans leurs formes les plus usuelles et issus de différents contextes socio-économiques. Principes et techniques de rédaction et d'interprétation des contrats.

Préalables académiques

JUR2514 Théorie générale des obligations ; JUR3535 Approfondissement du droit des obligations

JUR5551 Droit des rapports pécuniaires familiaux

Ce cours vise la compréhension par les étudiants des règles régissant les rapports pécuniaires familiaux relatifs aux régimes matrimoniaux. Analyse des règles régissant les rapports pécuniaires familiaux et du domaine de la pratique du droit s'y rattachant. Patrimoine familial, résidence familiale et prestation compensatoire. Étude des règles régissant les régimes matrimoniaux et les libéralités sous l'angle des rapports pécuniaires des conjoints et de la famille. Les conventions matrimoniales et la mutabilité. Le régime matrimonial légal et les régimes conventionnels. Les donations entre vifs et à cause de mort. Dissolution des régimes matrimoniaux.

Préalables académiques

JUR2521 Droit des personnes et de la famille

JUR5552 Droit des successions et des fiducies

Ce cours vise à approfondir et élargir la compréhension par les étudiants des règles régissant les successions légales et testamentaires. Analyse des règles régissant les successions légales et testamentaires. Ouverture des successions et qualités requises pour succéder. Transmission de la succession. Dévolution légale. Les testaments. Liquidation et partage de la succession. Restrictions à la libre disposition de certains biens. Patrimoines d'affectation: fondation et fiducie. Administration du bien d'autrui.

JUR5556 Droit judiciaire II

Sommaire du contenu

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise des notions fondamentales qui se rapportent aux moyens de se pourvoir à l'encontre des jugements (p. ex., rétraction de jugement et l'appel d'un jugement devant la Cour d'appel du Québec, la Cour fédérale et la Cour suprême du Canada), à certaines voies procédurales particulières (p. ex., l'injonction et les saisies avant jugement), à certains recours spéciaux (p. ex., l'outrage au tribunal, l'habeas corpus et le jugement déclaratoire) ainsi qu'à l'exécution des jugements (p. ex., la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces et la saisie exécution immobilière). L'étudiant sera aussi introduit aux techniques de base en matière de rédaction de procédures.

JUR5560 Droit des compagnies

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière les connaissances de base en droit corporatif fédéral et provincial, du point de vue de l'organisation de l'activité commerciale suivant le mode corporatif, et du point de vue de la pratique du droit dans ce domaine. Étude du cadre juridique régissant les compagnies. Historique et aspects constitutionnels.

Création et organisation de la compagnie. Objets, pouvoirs et activités de la compagnie. Le capital-actions. Les actionnaires, le conseil d'administration et les officiers de la compagnie. La compagnie et les tiers. La protection des minoritaires. Dissolution et reconstitution. Les compagnies publiques.

Préalables académiques

JUR2541 Droit des affaires

JUR5565 Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise

Le cours vise à donner à l'étudiant suffisamment de connaissances pour pouvoir comprendre et interpréter certains contrats et instruments et financement, couramment utilisés en droit des affaires. Étude des principaux contrats commerciaux, tels le contrat de société, le contrat d'entreprise conjointe (joint venture), le contrat de bail commercial, le contrat de vente d'entreprise, le contrat de distribution, de concession ou de franchise. Étude des aspects juridiques de financement de l'entreprise, les techniques de financement interne et externe, privé et public. Les contrats et sûretés intervenant dans le financement- Le crédit documentaire- Le crédit-bail- L'affacturage. La loi sur les valeurs mobilières- La bourse.

Préalables académiques

JUR2541 Droit des affaires

JUR5572 Priorités, hypothèques et publicité des droits

Ce cours vise à permettre l'acquisition de connaissances relatives à la pratique du droit en matière de priorités et hypothèques mobilières et immobilières. Étude du principe du gage commun des créanciers. Étude et analyse du régime juridique québécois des priorités et des hypothèques, mobilières et immobilières, légales et conventionnelles. Constitution des droits hypothécaires, effets des hypothèques, publicité et rang, exercice des droits hypothécaires et extinction des hypothèques. Analyse et rédaction d'actes et de clauses hypothécaires. Publicité des droits et registre foncier: domaine, effets et modalités de la publicité des droits. Immatriculation des immeubles. Radiation des droits.

Préalables académiques

JUR5540 Droit des biens et de la propriété

JUR5573 Droit de la faillite et de l'insolvabilité

Ce cours vise à permettre l'acquisition de connaissances relatives à la pratique du droit en matière de faillite et d'insolvabilité. Sources du droit de la faillite et régimes juridiques de l'insolvabilité. Ordonnances de faillite, cessions et propositions concordataires. Organisation administrative et judiciaire de la faillite. Effets juridiques. Biens du failli et administration des actifs. Le failli et sa libération. Droit et recours du débiteur et des créanciers. Infractions en matière de faillite. Interactions du droit de la faillite, du droit civil et du droit corporatif. Insolvabilité en contexte international.

Préalables académiques

JUR3535 Approfondissement du droit des obligations

JUR5575 Droit international privé

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à l'étude du droit international privé dans la perspective de ses incidences sur la pratique en droit québécois et canadien. Définition et sources du droit international privé québécois. Études des règles législatives et jurisprudentielles en matière de conflits de juridictions et de lois; problèmes de qualification, de rattachement et de renvoi. La reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers.

JUR5585 Droit comparé

L'objectif de ce cours est l'étude et l'analyse des grandes caractéristiques des principaux systèmes juridiques. Étude et analyse des grandes caractéristiques des principaux systèmes juridiques: droit civil, Common Law, droit socialiste. Examen de diverses solutions juridiques (cas concrets) en droit américain, européen et socialiste. Les apports du droit comparé dans l'élaboration du droit international et des

droits nationaux. La méthode comparative et l'étude du droit canadien et québécois.

JUR5595 Droit des États-Unis d'Amérique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec le système juridique des États-Unis d'Amérique. Présentation du système juridique des États Unis d'Amérique. La Constitution et les rapports institutionnels, les sources juridiques et le rôle du judiciaire. Ce cours vise à rendre l'étudiant autonome par rapport au droit des États-Unis d'Amérique, et pour ce faire après une introduction méthodologique, on examinera les transformations issues de l'interprétation constitutionnelle, surtout en ce qui concerne deux domaines privilégiés: les libertés et le commerce, vu leur incidence de plus en plus marquée sur le droit canadien.

JUR5610 Droit du commerce international

Ce cours vise à initier l'étudiant aux sources du droit du commerce international, dans la perspective de la pratique du droit dans un contexte de libéralisation des échanges. Les sources internationales et internes. L'organisation canadienne et québécoise du commerce extérieur. Critère de la commercialité. Conflits de lois relatifs à la détermination et au régime des actes de commerce. Nationalité des sociétés. Activités internationales des sociétés. Les conflits de lois en matière de sociétés. Les effets de commerce. Les instruments internationaux de paiement. Les Incoterms.

JUR5615 Introduction à la Common Law

L'objectif du cours est l'étude historique et critique de la structure générale de la Common Law. Étude historique et critique de la structure générale de la Common Law, de ses principaux champs (persons, contracts, torts, real property chattels, etc.) et institutions (tenures, trusts, etc.), de ses développements récents, de sa mise en oeuvre au Canada et de son influence sur le système civiliste québécois.

JUR5620 Droit constitutionnel avancé

Acquérir la maîtrise des règles, principes, méthodes et techniques relatifs à la question de la répartition constitutionnelle des compétences législatives au Canada. Accompagner les plus récentes étapes de la saga constitutionnelle canadienne et la démarche des diverses commissions, forums, partis politiques et gouvernements d'une réflexion analytique, synthétique et critique sur les options en présence et les solutions proposées. Élargir le débat constitutionnel canadien à de nouveaux horizons par l'approche critique de modèles différents de fédéralisme contemporains. Étude des principes de la répartition constitutionnelle des compétences législatives entre l'État fédéral et les États provinciaux selon la Loi constitutionnelle de 1867 et la jurisprudence. Étude des principales propositions de réforme de la fédération canadienne des quarante dernières années: Commission Laurendeau-Dunton; Commission Pépin-Robarts; «souveraineté-partenariat» de 1995. Introduction à l'étude d'autres systèmes fédéraux contemporains: États-Unis, Allemagne, Belgique, Union européenne.

Préalables académiques

JUR2515 Droit constitutionnel

JUR6005 Philosophie du droit

Ce cours s'inscrit dans une démarche de pédagogie interdisciplinaire qui vise l'acquisition chez les étudiants des différents programmes impliqués des méthodes et des connaissances essentielles de l'étude de la philosophie du droit. Plus spécifiquement l'objectif est de familiariser les étudiants aux méthodologies et aux qualifications des deux champs disciplinaires. De plus, il s'agit de développer leur capacité pour la recherche interdisciplinaire et la réflexion critique sur le droit et les phénomènes juridiques. Initiation à l'étude des problèmes fondamentaux du droit dans une perspective inspirée des auteurs modernes et contemporains en philosophie du droit, en tenant compte de la spécificité de cette perspective eu égard, d'abord à la science ou à la théorie générale du droit, puis à l'éthique et à la philosophie politique. On analysera des textes qui révèlent des problèmes tels que: le concept du droit et sa définition, les sources formelles et les sources réelles du droit, la normativité juridique, le droit et la loi, la finalité du droit, la pratique juridique et le sens du droit... À l'occasion de ces

analyses, on rapportera les problèmes aux grands courants de la pensée du droit: le jusnaturalisme des XVIIe et XVIIIe siècles, les théoriciens du contrat social, l'utilitarisme juridique, les doctrines positivistes et l'inspiration axiologique de la philosophie contemporaine du droit. Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI5059 Philosophie du droit et JUR6005 Philosophie du droit, dans les deux baccalauréats en philosophie et en droit.

JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux règles de droit régissant les régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours. Étude historique des législations d'assurance-chômage et d'aide sociale et des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Étude de la loi sur l'assurance-emploi, de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, ainsi que des règles de financement du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Étude des courants jurisprudentiels et de l'incidence des chartes des droits et libertés sur les droits des prestataires.

JUR6521 Droit des enfants et de la protection de la jeunesse

Présentation et analyse critique des régimes juridiques de la protection de la jeunesse et des jeunes contrevenants au Québec. Présentation et analyse critique du cadre juridique et éthique de la représentation des enfants devant les tribunaux : mandat, témoignage. Éléments de droit comparé. Développements du droit international public et privé relativement aux droits de l'enfant et à la protection de la jeunesse pertinents pour le Québec et le Canada. Pour le droit international privé : aspects juridiques de l'enlèvement international, et de l'adoption internationale. Pour le droit international public: droits des enfants, protection des mineurs privés de libertés, exploitation sexuelle (pornographie, prostitution), traite, travail des enfants, enfants séparés non accompagnés.

JUR6525 Droit des femmes

Les objectifs de ce cours sont d'analyser la reproduction des rapports de sexe dans la sphère juridique tant à l'égard de l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation. Étude de l'influence des différentes théories féministes du droit sur le droit, la jurisprudence et les procédés et règles d'administration de la justice. Les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'at teinte de l'égalité des sexes dans la société québécoise et canadienne. Aux fins des objectifs ci-dessus énoncés, ce cours privilégie une approche thématique notamment destinée à l'exploration des problématiques suivantes: femmes et travail, femmes et famille, femmes et intégrité physique et psychologique, femmes et protection sociale, femmes et fiscalité, femmes et droit international.

JUR6530 Droit carcéral

Ce cours spécialisé a pour but le développement d'une expertise par la combinaison des connaissances juridiques dans un domaine d'application à une catégorie sociale vulnérable. Contenu et sources du droit carcéral. L'exécution des sentences: le calcul des sentences, les conditions de détention, les sanctions disciplinaires, les transferts, permissions et libérations provisoires. Le statut juridique du détenu: droits politiques, civils et sociaux. La libération conditionnelle et la probation. Le casier judiciaire.

JUR6535 Droit de l'immigration

L'objectif du cours est la compréhension des principaux enjeux juridiques du droit de l'immigration et de la pratique dans un tel domaine. Historique, contexte constitutionnel et sources du droit de l'immigration. Étude de la Loi fédérale sur l'immigration: la sélection et l'admission des immigrants, le processus judiciaire d'immigration et la détention, les classes des personnes particulières notamment le cas d'admission pour motifs humanitaires et les réfugiés, la décision ministérielle et les recours d'appel. Analyse du statut juridique des immigrants. Les conditions et les procédures d'obtention de la citoyenneté.

JUR6540 Droit des autochtones

Ce cours vise à initier l'étudiant à la problématique, au contenu et à l'évolution du droit des autochtones. Problématique, contenu et évolution du droit des autochtones. Le concept du titre aborigène: nature, reconnaissance et extinction du titre. Les droits ancestraux et ceux issus des traités: incidences de la législation fédérale et provinciale. Les droits constitutionnels des peuples autochtones. Les revendications territoriales des autochtones. Les droits des autochtones et le droit international.

JUR6545 Droit du logement

L'objectif du cours est l'acquisition des connaissances relatives au logement considéré tantôt comme un produit tantôt comme un besoin, la compréhension des interrelations entre les différents secteurs du droit qui affectent le logement et le développement d'une réflexion critique sur l'utilisation du droit dans le domaine du logement. - Problématique, sources et évolution du droit du logement - La copropriété: les formes de copropriété, le contrat de copropriété et la réglementation des rapports juridiques des copropriétaires - La coopérative d'habitation: la formation et l'administration de la coopérative - Le bail résidentiel: la formation, le contenu et les effets du bail, les recours reliés au bail - La Régie du logement: juridiction et procédure - Les politiques gouvernementales de production et de financement du logement et certaines mesures de contrôle de la qualité du logement tels le code du logement et le code du bâtiment

JUR6550 Droit de l'environnement

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les sources et les problématiques du droit de l'environnement, dans la perspective de la pratique du droit dans ce domaine. Sources et problématiques du droit de l'environnement. Les moyens juridiques de contrôle des pollutions, de gestion du patrimoine collectif et de protection de la santé publique. Analyse des solutions juridiques face aux problèmes environnementaux posés par les déchets toxiques, les précipitations acides, les transports pétroliers, l'énergie nucléaire. Les apports du droit comparé et du droit international de l'environnement. Les différents mécanismes juridiques d'information, de consultation et de participation des citoyens concernant les risques environnementaux. Les recours civils et pénaux des victimes de pollution.

JUR6555 Droit de la consommation

Ce cours vise la compréhension par l'étudiant des problèmes juridiques des consommateurs et des règles régissant les contrats de consommation tant au plan du droit québécois que de la législation canadienne. Problématique et évolution du droit de la consommation. Les solutions législatives et jurisprudentielles aux principaux problèmes soulevés par la société de consommation: exploitation contractuelle, qualité des biens et des services, publicité trompeuse, techniques de vente abusives, crédit à la consommation. Étude de la Loi sur la protection du consommateur et des principales lois fédérales et québécoises qui interviennent dans ce domaine.

JUR6560 Droit de la santé

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques et pratiques du domaine spécialisé que constitue le droit de la santé. Contenu, sources et évolution du droit de la santé. L'organisation juridique du secteur de la santé. Les droits des usagers du réseau des services de santé. La responsabilité civile médicale. La confidentialité et le secret professionnel. Les aspects juridiques de la maladie mentale. La réglementation juridique de l'expérimentation médicale, des transplantations et de l'euthanasie.

JUR6565 Droit de l'informatique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects théoriques et pratiques du domaine spécialisé que constitue le droit de l'informatique. - La propriété et les contrats touchant l'informatique: concentration, droits d'auteur, brevets, propriété intellectuelle, opérations commerciales, aspects fiscaux, confidentialité et sécurité des données - La responsabilité civile et pénale découlant de l'utilisation de l'informatique: dommages, diffamation, fraude, crime économique, crimes liés à l'ordinateur - La preuve informatique - Les normes d'utilisation de l'informatique par les organismes publics et privés: accès à l'information et protection des renseignements

personnels - Les conséquences de l'informatisation sur les droits de la personne: libertés fondamentales, droit à l'intimité et à la vie privée, droits judiciaires, droit de non-discrimination - Les aspects constitutionnels et internationaux (flux transfrontières)

JUR6575 Arbitrage de griefs

Ce cours a pour objectifs principaux la familiarisation avec la mécanique propre au processus arbitral et le développement d'une réflexion critique face aux orientations jurisprudentielles et législatives. Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents recours à l'arbitrage de griefs. Les différents types d'arbitrage. La juridiction et la compétence de l'arbitre. Les règles juridiques de rédaction et d'interprétation des conventions collectives. Les courants jurisprudentiels. Les règles de preuve et de procédure particulières à l'arbitrage de griefs. Les effets et l'exécution de la sentence arbitrale. Le contrôle de la légalité de la sentence arbitrale.

JUR6580 Droit des rapports individuels de travail

Ce cours vise à connaître l'ensemble des diverses règles de droit régissant au Québec le rapport employeur salarié. Contenu, sources et évolution du droit des rapports individuels de travail. Les principes régissant le contrat individuel de travail en droit commun. La réglementation statutaire en droit québécois et fédéral des normes du travail: particulièrement la Loi sur les normes du travail. La protection des droits fondamentaux en matière de travail: incidence des chartes des droits et libertés et courants jurisprudentiels.

JUR6592 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'élargir et de parfaire leurs connaissances en matière de droit social et développer leurs compétences à intervenir dans les cas de litige. Évolution des régimes juridiques canadien et québécois en matière de pensions, de retraite et de sécurité de la vieillesse. Partage des compétences législatives. Fondements juridiques des régimes universels (Régime de pensions du Canada, régime des rentes du Québec, supplément de revenu garanti) et complémentaires de retraite. Typologie et articulation des régimes. Instruments de transfert: comptes de retraites immobilisées (CRI), fonds de revenu viager (FRV) et contrats de rente. Éléments de droit fiscal relatif aux régimes enregistrés d'épargne retraite. Droits, responsabilités et recours des cotisants, des prestataires et des gestionnaires. Incidence du décès et de la rupture de vie conjugale. Cadre administratif et réglementaire, rôle des organismes de surveillance et des organismes juridictionnels. Modalités d'intervention auprès de la Commission administrative des régimes de retraite, du Tribunal administratif du Québec, de la Régie des rentes du Québec et de la Commission d'appel des pensions. Éléments de droit comparé. Enjeux actuels.

JUR6595 Droit de la propriété intellectuelle

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la protection juridique au Canada de la propriété intellectuelle. Étude approfondie de la protection au Canada de la propriété intellectuelle (droit d'auteur): historique; examen de la législation: conditions d'admissibilité à la protection; catégorie d'oeuvres protégées; durée de la protection; objet et étendue du droit d'auteur; règles de développement et modes d'acquisition; droit moral; recours; législations nouvelles; cas pratiques. Distinctions entre propriété intellectuelle (droit d'auteur) et propriété industrielle (marques de commerce, dessins industriels et brevets). Exclusion des domaines inhérents aux droits de l'informatique, du divertissement et du spectacle («entertainment law»).

JUR6603 Droit international économique

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec le droit international économique dans la perspective des incidences de la globalisation des marchés sur la pratique du droit au Québec et au Canada. Le cours porte notamment sur les éléments suivants : - La circulation des marchandises : les principes constitutifs de l'Accord général sur les tarifs douaniers (clause de la notion la plus favorisée; - clause du traitement national; - abaissement des droits de douane; - prohibition des restrictions quantitatives; - clauses de sauvegarde et de dérogation) et l'Accord sur l'agriculture; - les accords dans les domaines non tarifaires (sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, les

mesures anti-dumping et sur les subventions et les mesures compensatoires). - les nouveaux domaines introduits à l'OMC : la protection des droits de propriété intellectuelle et les services; - le mécanisme de règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce; - le droit de l'investissement : enjeux de fond et enjeux actuels en matière de compétence des tribunaux; - la Convention de Washington et le Centre international sur le règlement des différends relatifs à l'investissement (CIRDI), le chapitre 11 de l'ALÉNA et les traités bilatéraux d'investissement; - le régionalisme (régime juridique des unions douanières et des zones de libre-échange; ALÉNA et autres accords bilatéraux et régionaux).

JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail

Le régime québécois et canadien de la santé et sécurité au travail. Principaux droits et recours prévus par la Loi sur la santé et sécurité du travail, le Code canadien du travail et d'autres lois connexes. Droit de refus, retrait préventif, droit de retour au travail. Émergence des normes dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Normes nationales et internationales. Impact de l'interaction entre la science et le droit dans le domaine de la santé et la sécurité du travail. L'administration du régime, de l'inspection à l'adjudication. Le droit pénal et la santé et sécurité au travail.

JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation

Étude des règles législatives et jurisprudentielles régissant les différents régimes d'indemnisation sans faute. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, de la Loi sur l'assurance automobile, de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, et autres lois connexes. L'évolution historique de l'indemnisation sans faute, l'application actuelle de cette législation, et l'analyse des principaux enjeux dans l'évolution de ces régimes. Avantages et inconvénients de ces modèles de réparation. Financement des différents régimes. Les instances de révision et d'appel. L'interaction entre la médecine et le droit dans l'adjudication des réclamations.

JUR6625 Droit social et du travail comparé et international

Étude comparative et critique de régimes juridiques étrangers en droit social et du travail: Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suède, Japon, Australie, Mexique. Analyse du droit international: conventions de l'OIT, instruments des organismes tels l'ONU, l'UNESCO, l'OCDE, traités et instruments européens, accords de libre-échange nord-américains. Acquisition des concepts de base et des méthodes de repérage et d'analyse de ces divers droits, et démonstration de leur utilité en droit québécois et canadien.

JUR6630 Droit international et comparé de l'environnement

L'objectif du cours consiste à effectuer une analyse comparative du droit international et des différents droits nationaux de l'environnement. Analyse comparative des droits international et des différents droits nationaux de l'environnement: développement, caractéristiques communes, oppositions, tendances générales. Les principaux éléments du droit international de l'environnement, du droit communautaire européen, du droit canado-américain et de certains droits nationaux tels ceux de la France, des États-Unis et du Canada. Les réponses juridiques aux problèmes internationaux tels la protection de la couche d'ozone, le contrôle des pollutions transfrontières et des déchets toxiques, la gestion des ressources partagées. Les réponses apportées par le droit international et comparé aux problèmes posés par les changements à l'échelle du globe.

JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Ce cours a pour objectifs l'étude historique du phénomène de l'internationalisation et de l'universalisation des droits économiques et sociaux de la personne liés au travail et au non-travail au XXe siècle. Analyse comparative de la reconnaissance de ces droits dans les systèmes régionaux de protection des droits de la personne: l'étude des engagements des États en vertu des droits économiques et sociaux de la personne en droit international; la sensibilisation à l'importance des problématiques Nord-Sud en l'espèce; l'initiation aux interactions institutionnelles et juridiques entre les récents développements du droit international du commerce et le droit international des droits

économiques et sociaux de la personne et l'évaluation des applications nationales du droit international des droits économiques et sociaux de la personne.

JUR6640 Droit des professions

L'objectif du cours consiste dans l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux institutions et aux principes de responsabilité reliés à l'exercice des professions. Examen et analyse des règles régissant l'exercice d'une profession. Histoire et fonctions du droit professionnel. Aspects juridiques des organisations professionnelles: ordres, OPQ, conseil interprofessionnel, tribunal des professions. Examen des monopoles professionnels: exercice exclusif, titre réservé. Formation, conditions d'admission, champs de pratique, exercice illégal et conflits interprofessionnels. Règles de déontologie et droit disciplinaire professionnel. Responsabilité professionnelle et relations juridiques avec les usagers de services professionnels.

JUR6645 Droit des personnes et biotechnologies

Ce cours vise à approfondir la compréhension et à stimuler l'analyse critique des dimensions juridique, éthique et sociopolitique des développements biotechnologiques et médicaux, pour l'individu et la société. Ce cours approfondit certaines problématiques reliées au développement technologique et à l'évolution sociale. Il s'intéresse d'abord et avant tout aux aspects juridiques des thèmes retenus, mais aborde également les dimensions éthique et sociopolitique de ceux-ci. Principaux thèmes considérés: la procréation médicalement assistée, les interventions «in utero», le transfert d'organes, l'expérimentation, l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique, la cure fermée, la protection des personnes mineures et des personnes majeures incapables...

JUR6650 La personne et le droit international

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les instruments internationaux ainsi que la jurisprudence régissant la protection des personnes par le droit international, tant dans un contexte de paix que dans des situations conflictuelles. Étude des instruments internationaux et de la jurisprudence régissant la protection de l'individu par le droit international. Étude des systèmes universels et régionaux de protection des droits de la personne, les règles du droit coutumier, le domaine du droit international humanitaire, et la protection des réfugiés et des personnes déplacées. Recours internationaux. Pertinence du droit international dans la protection de l'individu en droit interne.

JUR665X Actualités du droit

L'objectif du cours consiste à familiariser l'étudiant avec certaines questions juridiques d'actualité. Ce cours à contenu variable sera arrêté par l'Assemblée départementale selon les champs de spécialisation des professeurs invités.

JUR6660 Droit de l'intégration européenne

Présenter et analyser le processus d'intégration européenne, à travers l'étude critique des différents systèmes institutionnels européens, des jurisprudences des diverses instances européennes, des perspectives d'élargissement et d'approfondissement, et la comparaison avec d'autres modes d'intégration régionale. - Étude historique des diverses étapes des constructions européennes depuis 1945 (du Congrès de la Haye au Conseil de l'Europe; C.S.C.E. et l'acte final d'Helsinki; C.E.D., U.E.O. et O.T.A.N.; le C.A.E.M; les Communautés européennes). - Étude du droit communautaire: des communautés européennes à l'Union européenne (les institutions communautaires, le processus décisionnel, l'ordre juridique communautaire, le marché unique, les politiques communes, le droit matériel communautaire, les relations extérieures). - Intégration européenne et droits de la personne (la Convention européenne des droits de l'Homme et ses organes de contrôle; la C.J.C.E. et les droits fondamentaux). - Perspectives et influence du modèle d'intégration européen (les 2e et 3e piliers de Maastricht; les élargissements éventuels. - L'Europe et les autres processus d'intégration régionaux.

PHI5059 Philosophie du droit

Ce cours s'inscrit dans une démarche de pédagogie interdisciplinaire qui vise l'acquisition chez les étudiants des différents programmes impliqués des méthodes et des connaissances essentielles de l'étude

de la philosophie du droit. Plus spécifiquement l'objectif est de familiariser les étudiants aux méthodologies et aux qualifications des deux champs disciplinaires. De plus, il s'agit de développer leur capacité pour la recherche interdisciplinaire et la réflexion critique sur le droit et les phénomènes juridiques. Initiation à l'étude des problèmes fondamentaux du droit dans une perspective inspirée des auteurs modernes et contemporains en philosophie du droit, en tenant compte de la spécificité de cette perspective eu égard, d'abord à la science ou à la théorie générale du droit, puis à l'éthique et à la philosophie politique. On analysera des textes qui révèlent des problèmes tels que: le concept du droit et sa définition, les sources formelles et les sources réelles du droit, la normativité juridique, le droit et la loi, la finalité du droit, la pratique juridique et le sens du droit... À l'occasion de ces analyses, on rapportera les problèmes aux grands courants de la pensée du droit: le jusnaturalisme des XVIIe et XVIIIe siècles, les théoriciens du contrat social, l'utilitarisme juridique, les doctrines positivistes et l'inspiration axiologique de la philosophie contemporaine du droit. Ce cours «interdisciplinaire» est reconnu comme cours optionnel sous les deux sigles PHI5059 Philosophie du droit et JUR6005 Philosophie du droit, dans les deux baccalauréats en philosophie et en sciences juridiques.

POL1000 Problèmes politiques contemporains

Initiation à l'analyse des grands problèmes politiques actuels à travers l'étude de leurs principaux fondements et de leur dimension conflictuelle. Ouverture à une compréhension élargie de la réalité et de l'action politique contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la question des rapports hommes-femmes suite à l'apport du féminisme. Ce cours se donne en principe par deux professeurs qui travaillent en équipe et font intervenir, le cas échéant, des conférenciers.

POL1400 Introduction aux relations internationales

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

POL4470 Introduction à l'économie politique des relations internationales

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

POL5832 Politiques sociales

Sommaire du contenu

Principaux enjeux politiques, sociaux, économiques et idéologiques des politiques sociales au Québec et au Canada, en perspective comparée avec d'autres pays. Les régimes d'État-providence, leurs critiques et leurs évolutions. Les différents paradigmes des politiques sociales. La gouvernance des politiques sociales à tous les paliers, les rapports de pouvoir entre les acteurs et la dimension internationale des politiques sociales. L'évolution des figures du citoyen dans les politiques sociales. Les nouveaux instruments des politiques sociales.

Modalité d'enseignement

Cours de 45h

SCO1250 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), de différencier les besoins des utilisateurs des rapports financiers, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information

financière, de comprendre la terminologie utilisée, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. Ce cours traite des principaux contenus suivants : - utilisateurs de l'information financière. Rôle et intervention des experts-comptables; - concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables; - nature et utilité de l'information financière; - analyse des opérations sur la base de l'équation comptable; - information financière portant sur les résultats, les flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe. Séances de laboratoires.

SOC2204 Sociologie du droit

Objectifs

Acquérir une connaissance et une maîtrise des principaux débats, enjeux et contributions théoriques dans le champ de la sociologie du droit. Saisir, à l'aide des outils de la sociologie, les conditions sociales de production des phénomènes juridiques ainsi que le rôle du droit dans la (re)production des rapports sociaux. Susciter la discussion et la réflexion sur le rapport entre droit, pouvoir et société civile à travers des études de cas à valeur illustrative.

Sommaire du contenu

Ce cours explore à la fois les conditions sociales de production du droit et l'impact du droit sur les rapports sociaux. Les principaux objets et questionnements sont notamment: les précurseurs, les fondateurs et les théories contemporaines en sociologie du droit; les distinctions entre les normes juridiques et les autres ordres normatifs; les modes de légitimation du droit; les rapports entre la régulation juridique et les autres modes de régulation sociale; le pluralisme juridique; émergence des normes et internormativité; analyse sociologique des institutions juridiques; l'idéologie juridique; le droit et les rapports de pouvoir : regards critiques ; le droit et les mouvements sociaux; recherches appliquées en sociologie du droit ; utilisation de la documentation juridique en sciences sociales ; rapports avec les domaines connexes, tels que la sociologie de la déviance, la criminologie, la victimologie, etc.

SOC2301 Sociétés actuelles et mondialisation

Objectifs

Familiariser les étudiants avec les principales interprétations socio-politiques et socio-économiques de la mondialisation et de la globalisation; Mettre les étudiants en contact avec les principaux rapports et études qui ont eu un impact significatif sur l'évolution récente aux niveaux international, régional et national.

Sommaire du contenu

Ce cours porte sur l'étude des déterminants diachroniques (ou socio-historiques) et synchroniques susceptibles de rendre compte des façons d'être et de se concevoir des sociétés depuis la fin de la Deuxième Guerre. Il présente le cadre général de l'ordre d'après-guerre tel que défini lors des grandes conférences qui jalonnent les années 1944 à 1948. Il analyse l'homologie et la complémentarité entre les institutions aux niveaux international et national dans les domaines politique, économique et social. Il présente la fin de la Guerre froide et le passage à la globalisation, les débats sur la signification du terme, les nouvelles interrelations entre États, marchés et sociétés depuis 1989 et les dimensions économiques, politiques et sociales de la globalisation aux niveaux national, régional et mondial. Il discute les défenseurs et les adversaires de la libéralisation des marchés, l'envers de la globalisation et la (re)montée des nationalismes. Il présente les principales interprétations socioéconomiques et sociopolitiques de la globalisation au Nord et au Sud et les mouvements d'opposition à la globalisation.

SOC3351 Sociologie du travail

Objectifs

Ce cours se propose d'initier les étudiants aux deux démarches définies ci-dessus et de les amener à : Se familiariser avec l'approche sociologique au travail, tant du point de vue de son domaine d'études

que de celui de sa démarche théorique (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme, systémisme, dialectique...); Maîtriser un ensemble de concepts sociologiques permettant une compréhension et une analyse du travail comme phénomène socio-historique, afin que l'étudiant puisse mieux comprendre la nature des rapports sociaux qui instituent et régissent le travail dans la société et dans l'entreprise; Se sensibiliser aux transformations les plus significatives survenues dans la sphère du travail au cours du 20^e et du 21^e siècle, et ce, aux niveaux 1) des rapports sociaux globaux constitutifs de la société industrielle capitaliste et de la société salariale postindustrielle; 2) des diverses formes de la division sociale du travail; 3) des transformations les plus récentes de l'univers du travail, sur les plans culturel, idéologique et socioéconomique.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 09/10/19, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2019